



## ***Pixium Vision annonce le succès de son introduction en bourse***

### ***La société lève 34,5 millions d'euros (46,7 millions d'US dollars) sur Euronext Paris, avec l'exercice intégral de la clause d'extension***

**Paris, 17 juin 2014** – Pixium Vision, société qui développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome, annonce le succès de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (Euronext Paris), avec une levée de 34,5 millions d'euros. Le Conseil d'Administration du 17 juin 2014 a décidé l'exercice intégral de la clause d'extension. Pixium Vision va ainsi émettre 4 166 666 actions nouvelles au prix de 8,28 euros par action. Sur la base du prix de l'offre, la capitalisation boursière de la société ressort à 100,4 millions d'euros.

**Bernard Gilly, Président Directeur Général et fondateur de Pixium Vision**, déclare : « *Le succès de notre introduction en bourse témoigne de la confiance des investisseurs dans la stratégie de Pixium Vision. Nous sommes convaincus que Pixium Vision, fort des technologies complémentaires d'IRIS<sup>®</sup> et de PRIMA, est dans une position unique pour devenir un leader mondial des systèmes de restauration de la vision et ainsi permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre en plus grande autonomie.* »

Les fonds levés dans le cadre de cette introduction en bourse vont permettre à Pixium Vision de poursuivre sa stratégie et notamment de financer le développement clinique et le lancement commercial d'IRIS<sup>®</sup> en Europe et aux Etats-Unis, ainsi que le développement clinique et l'obtention des autorisations réglementaires de mise sur le marché en Europe du système PRIMA.

L'offre a bénéficié d'une demande importante d'investisseurs de qualité, français et internationaux, et de la participation notable des investisseurs personnes physiques en France. Parmi ces investisseurs de qualité, Bpifrance Participations est entré au capital de Pixium Vision à hauteur de 8,07% (en supposant l'option de surallocation totalement exercée) représentant un investissement de 8,5 millions d'euros. Par ailleurs, les actionnaires historiques de la société – les fonds Sofinnova, Abingworth, Omnes Capital, Innobio et Seventure – ont confirmé leur volonté de participer fortement au développement de Pixium Vision en portant leurs souscriptions à 8,5 millions d'euros. Bpifrance Participations devient, aux côtés des actionnaires historiques, qui ont ainsi renouvelé leur confiance, un actionnaire de référence de la société.

A cette occasion, Bpifrance Participations, les fonds historiques, le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont signé un pacte d'actionnaires afin notamment d'octroyer un poste d'administrateur à Bpifrance Participations et de prendre des engagements de conservations réciproques de leurs titres dans la société, en vue de conférer une stabilité propice au développement des activités de Pixium Vision.

Les actions de Pixium Vision seront cotées sur Euronext Paris sous le code ISIN FR0011950641 et le mnémorique PIX. Les premiers échanges auront lieu le 18 juin 2014 (sous forme de promesses) et la date de règlement-livraison est prévue le 20 juin 2014.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions de PIXIUM VISION aux Etats-Unis ni dans aucun autre pays. Les actions de PIXIUM VISION ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. PIXIUM VISION n'envisage pas d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique d'actions aux Etats-Unis.

Ne pas distribuer directement ou indirectement aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon  
500063948v2

## Caractéristiques générales de l'offre (hors option de surallocation)

- Prix final de l'offre : 8,28 euros par action
- 4 166 666 actions nouvelles émises incluant l'exercice complet de la clause d'extension
- Capitalisation boursière de 100,4 millions d'euros, sur la base d'un nombre total de 12 131 220 actions, d'une valeur de 8,28 euros par action
- L'Offre a pris la forme d'une offre à prix ouvert auprès du public en France et d'un placement global principalement auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France, à l'exception notamment des Etats-Unis
- Placement global : 3 658 347 actions allouées aux investisseurs institutionnels, soit 87,80% du nombre total d'actions émises, dont 1 030 001 actions souscrites par les actionnaires actuels (Sofinnova, Abingworth, Omnes Capital, Innobio, et Seventure) et 1 030 000 actions souscrites par Bpifrance Participations
- Offre au public : 508 319 actions ont été allouées aux investisseurs individuels, soit 12,20% de l'offre
- Option de surallocation : jusqu'à 624 999 actions nouvelles pourront être émises, en cas d'exercice, en une seule fois à tout moment, en tout ou partie, de l'option de surallocation au plus tard le 17 juillet 2014 (inclus). Le produit brut global de l'opération pourrait atteindre 39,7 millions d'euros avec l'exercice intégral de l'option de surallocation

Société Générale, agissant en qualité d'agent stabilisateur, ou tout établissement agissant pour son compte, pourra, sans y être tenu, et avec faculté d'y mettre fin à tout moment, pendant une période de 30 jours à compter de la date de fixation du prix de l'Offre, soit, selon le calendrier indicatif, du 18 juin au 17 juillet 2014 intervenir aux fins de stabilisation du marché des actions Pixium Vision, dans le respect de la législation et de la réglementation applicables et notamment du Règlement (CE) n°2273/2003 de la Commission du 22 décembre 2003. Les interventions réalisées au titre de ces activités visent à soutenir le prix de marché des actions Pixium Vision et sont susceptibles d'affecter leur cours.

## Calendrier indicatif (résumé)

18 juin 2014	Premiers échanges sur Euronext Paris sous la forme de promesses d'actions (jusqu'au 20 juin 2014 inclus)
20 juin 2014	Règlement et livraison des actions (OPO et Placement Global)
23 juin 2014	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris
17 juillet 2014	Date limite d'exercice de l'option de surallocation Fin de la période de stabilisation éventuelle

## Codes de l'action Pixium Vision

- Nom de la société : Pixium Vision
- Libellé : « Pixium Vision » (et sous le libellé « Pixium promesses » pour les promesses d'actions qui seront négociées du 18 juin 2014 au 20 juin 2014 (inclus))
- ISIN : FR0011950641
- Mnémonique : PIX
- Compartiment : C
- Secteur : 4535 – Medical Equipment (classification ICB)

## Investissement de Bpifrance Participations / Répartition du capital post Offre

- Innobio (actionnaire historique de la société dont la société de gestion est Bpifrance Investissement) et Bpifrance Participations sont considérés agir de concert conformément à l'article L. 233-10 du Code de commerce.
- Postérieurement à l'Offre et en supposant l'option de surallocation totalement exercée, la répartition du capital social sera la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Fondateurs (hors Bernard Gilly)	512 997	4,02%
Bernard Gilly (mandataire social/PDG)	130 881	1,03%
Fonds Sofinnova	2 967 529	23,26%
Abingworth	2 086 720	16,36%
Fonds Omnes	1 466 794	11,50%
Fonds Seventure	155 872	1,22%
Autres investisseurs financiers	74 419	0,58%
<i>Sous total investisseurs financiers (hors concert)</i>	<i>6 751 334</i>	<i>52,92%</i>
Fonds Innobio	1 599 334	12,54%
Bpi France Participations	1 030 000	8,07%
<i>Sous total concert</i>	<i>2 629 334</i>	<i>20,61%</i>
Actions issues des rompus post regroupement	9	0,00%
Flottant	2 731 664	21,41%
<b>Total</b>	<b>12 756 219<sup>1</sup></b>	<b>100,00%</b>

### Intermédiaires financiers



Coordinateur Global, Chef de File et Teneur  
de Livre Associé

## Jefferies

Chef de File et Teneur de Livre Associé



### Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 2 juin 2014 sous le numéro 14-257, composé d'un document de base enregistré le 12 mai 2014 sous le numéro I.14-030 et de la note d'opération (incluant le résumé du prospectus), sont disponibles sans frais et sur simple demande au siège social de Pixium Vision – 13 rue Moreau – 75012 PARIS. Le prospectus peut être consulté sur les sites de l'Autorité des marchés - AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et de Pixium Vision ([www.pixium-vision.com](http://www.pixium-vision.com)).

### Facteurs de risques

L'attention du public est attirée sur le chapitre 4 « Facteurs de risques » du document de base et sur le chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'Offre » de la note d'opération, et en particulier sur le fait qu'à ce jour, les produits sont en cours de développement, que la Société ne réalise pas de chiffre d'affaires et n'est pas en mesure de verser de dividende.

<sup>1</sup> Il est précisé qu'au titre du pacte qu'ils ont signé, les fonds historiques et Bpifrance Participations ont pris un engagement de conservation de leurs titres dans la Société pour une durée de 18 mois, dégressif par tiers à l'expiration de chaque période de six mois, et le Président Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont pris un engagement de conservation de leurs titres dans la Société pour une durée de 3 ans, dégressif par tiers à l'expiration de chaque période d'un an.

## Contacts

### Pixium Vision

Khalid Ishaque, CEO  
Bernard Gilly, Executive Chairman  
Pierre Kemula, CFO  
[contact@pixium-vision.com](mailto:contact@pixium-vision.com)  
+33 1 76 21 47 30

### Relations investisseurs Relations presse financière Citigate Dewe Rogerson

Mark Swallow – David Dible (London)  
Lucie Larguier – Laurence Bault (Paris)  
[pixium-vision@citigatedr.co.uk](mailto:pixium-vision@citigatedr.co.uk) / [pixium-vision@citigate.fr](mailto:pixium-vision@citigate.fr)  
+44 20 7282 2948 / +33 1 53 32 84 78

### Relations Presse Hors investisseurs

NewcapMedia  
Annie-Florence Loyer – Nadège Le Lezec  
[afloyer@newcap.fr](mailto:afloyer@newcap.fr) / [nlelezec@newcap.fr](mailto:nlelezec@newcap.fr)

## A propos de Pixium Vision

Pixium Vision développe des systèmes de restauration de la vision (SRV) innovants pour permettre aux personnes ayant perdu la vue de vivre de façon plus autonome. Les SRV de Pixium Vision s'appuient sur les dernières évolutions de la microélectronique, de l'optronique et des logiciels et permettent d'envisager une solution thérapeutique visant à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale.

Pixium Vision développe deux systèmes de restauration de la vision :

- IRIS<sup>®</sup> : actuellement en phase d'essais cliniques dans plusieurs centres en Europe. Les résultats de ces études seront utilisés pour déposer une demande de marquage CE. La commercialisation d'IRIS devrait débuter en 2015, sous réserve d'obtention du marquage CE. Pixium Vision continuera à améliorer les performances d'IRIS<sup>®</sup> pour les patients, notamment par le développement de nouveaux algorithmes et logiciels.
- PRIMA : actuellement à un stade préclinique. La société envisage de commencer les essais cliniques de PRIMA en Europe en 2016.

Créée en 2011 à Paris, Pixium Vision résulte des efforts de recherche combinés de l'Institut de la Vision et de l'Université Pierre et Marie Curie à Paris (UPMC) ainsi que du travail collaboratif de plusieurs équipes européennes et américaines de recherche de haut niveau. Pixium Vision est soutenu par un groupe d'investisseurs européens, incluant Sofinnova Partners, Omnes Capital, Bpifrance (par l'intermédiaire d'Innobio), Abingworth, et Seventure.

Pixium Vision est coté sur Euronext à Paris (ISIN: FR0011950641 ; Mnemo: PIX).

Pour en savoir plus, consultez [www.pixium-vision.com](http://www.pixium-vision.com)

*IRIS<sup>®</sup> est une marque déposée de Pixium-Visium SA*

### Avertissement :

*Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre au public ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions PIXIUM VISION dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*

*En particulier, le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les actions, ou toute autre valeur mobilière, de PIXIUM VISION ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (« U.S. Securities Act de 1933 »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions de PIXIUM VISION n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act de 1933, et PIXIUM*

*VISION n'a pas l'intention de procéder à une quelconque offre au public de ses actions ou valeurs mobilières aux Etats-Unis.*

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et non pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, et telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace économique européen (la « Directive Prospectus »).*

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen, ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué nécessitant la publication par PIXIUM VISION d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres autre que la France. En conséquence, les actions PIXIUM VISION ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres autre que la France, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par PIXIUM VISION d'un prospectus au titre de l'article 3 de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans cet Etat membre.*

*S'agissant du Royaume-Uni, ce communiqué s'adresse uniquement aux personnes qui : (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Le présent communiqué est destiné uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Tout investissement ou activité d'investissement auquel se rapporte le présent communiqué est accessible uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé que par les Personnes Habilitées.*

*Le prospectus et le présent communiqué contiennent des déclarations prospectives. Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans le document de base de la Société enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro I. 14-030 le 12 mai 2014, et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels PIXIUM VISION est présente.*